

## Casamance 2013

### MISSION A.H.I à Abéné en Casamance (SENEGAL)

Du 10 décembre 2012 au 20 janvier 2013.

### LA MATERNITE D'ABENE suite de la mission 2012.

Une fois encore, le 10 décembre 2012, Floréal et Yves prennent l'avion direction Dakar avec du matériel pour Abéné. Puis ce sera le bateau pour Ziguinchor avant d'arriver à Abéné. Dès leur arrivée ils constatent avec bonheur que la maternité d'Abéné a profité à plein des travaux réalisés lors de la mission 2012. Aux dires de Doumbé, l'infirmière en chef, la maternité d'Abéné est victime de son succès. Les accouchements réalisés sur place sont en augmentation, chacune des futures mamans voulant profiter des nouvelles installations réalisées par A.H.I et apportant un minimum d'hygiène et de sécurité pour elles même et les nouveaux nés. Une rencontre aura lieu avec les responsables du comité de gestion pour faire le point.



Nous entreprenons immédiatement les travaux de mise à niveau de la salle post-accouchement. Le sable, le ciment sont achetés et livrés. Après les traditionnelles discussions et palabres sur le prix, nous tombons d'accord avec le carreleur qui s'attaque immédiatement à l'ouvrage. Les pavés sont sélectionnés, achetés, transportés et livrés sur le chantier. Le contact est pris avec le menuisier pour reprendre le plafond, raboter les portes, avec le peintre pour reprendre les peintures.



Le sable, les pavés sont acheminés, les travaux débutent.



Après quelques jours de chantier la salle post-accouchement a retrouvé une nouvelle jeunesse. Il ne reste plus qu'à la doter d'une literie digne de ce nom, ce qui sera fait dans la foulée grâce au financement d'A.H.I.



La salle post accouchement avant et après les travaux.

Elle sera inaugurée prochainement en présence du président d'A.H.I Christian DELAGRANGE, de toutes les personnalités du village d'Abéné. Lors des discussions la demande sera forte pour qu'A.H.I continue son investissement sur le centre de santé d'Abéné et en particulier sur la mise à niveau du centre de soin. Il appartiendra au conseil d'administration d'A.H.I de se prononcer.